SÉCURITÉ ROUTIÈRE **TOUS RESPONSABLES**

La Sécurité Routière dans l'Aisne Tableau de bord mensuel

Mars 2017

Données de l'observatoire départemental

	2017	2016	Variation 2016/2017	Aisne	National
Accidents	22	13	+9	+69,2%	+12,7%
Tués	3	1	+2	+200,0%	+4,3%
Blessés	24	19	+5	+26,3%	+20,2%

	Aisne	France
Indice de gravité	13,6	5,4

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Imprudence*	6	27,3
Refus de priorité	4	18,2
Refus de priorité à un piéton	3	13,6

	Accidents Mortels	%
Imprudence**	2	66,7
Refus de priorité	1	33,3

^{* : 3} imprudences piétons * * , 1 traversée irrégulière d'un piéton * * , 1 imprudence vélo et 1 dépassement dangereux.

Analyse du mois:

Des indicateurs « au rouge » :

Mars est le deuxième mois consécutif où les principaux indicateurs qui caractérisent les drames routiers axonais s'accordent avec l'évolution des données observées sur ces périodes pour la France métropolitaine. Cette forte progression est observée après une tendance baissière qui s'est vérifiée au cours de ce mois calendaire lors des 3 dernières années (de 2014 à 2016, la moyenne des accidents corporels est de 13 A.C.). Elle provoque, mécaniquement, une variation notable des victimes notamment des hospitalisations qui progressent de 50 % (12 hospitalisations contre 8 en avril 2016).

Part importante des victimes ce mois, les piétons :

Près d' 1/3 des collisions du mois impliquent un usager piéton. Bien que la totalité de ces collisions se soit produite en agglomération, la vulnérabilité de ces usagers est notable au regard du lourd bilan relevé, à savoir : 2 décès et 5 blessés dont 3 hospitalisations. Si la grande majorité de ces collisions s'est produite avant le passage à l'heure d'été, c'est néanmoins en fin de journée et dans l'obscurité que se sont produits 70 % des collisions où sont représentés ces usagers. Cette fois encore, ce sont les plus exposés (enfants et seniors) qui constituent la part majoritaire des victimes (7, 8 et 11 ans ; 77 et 85 ans). De plus, la responsabilité des jeunes usagers piétons est le plus souvent engagée.

A noter:

- 50 % des collisions du mois se sont produites en 16 et 20 heures (dont 72 % en zone agglomérée),
 2 conducteurs impliqués dans des collisions de type « VL/VL » n'étaient pas titulaires du permis de conduire (causes retenues : refus de priorité, circulation à gauche),
- 41 % des collisions du mois se sont produites au cours des week-ends,
- 11 vies perdues de plus sur les routes de France en mars 2017 (au total 266 personnes ont perdu la vie).

LES LOCALISATIONS

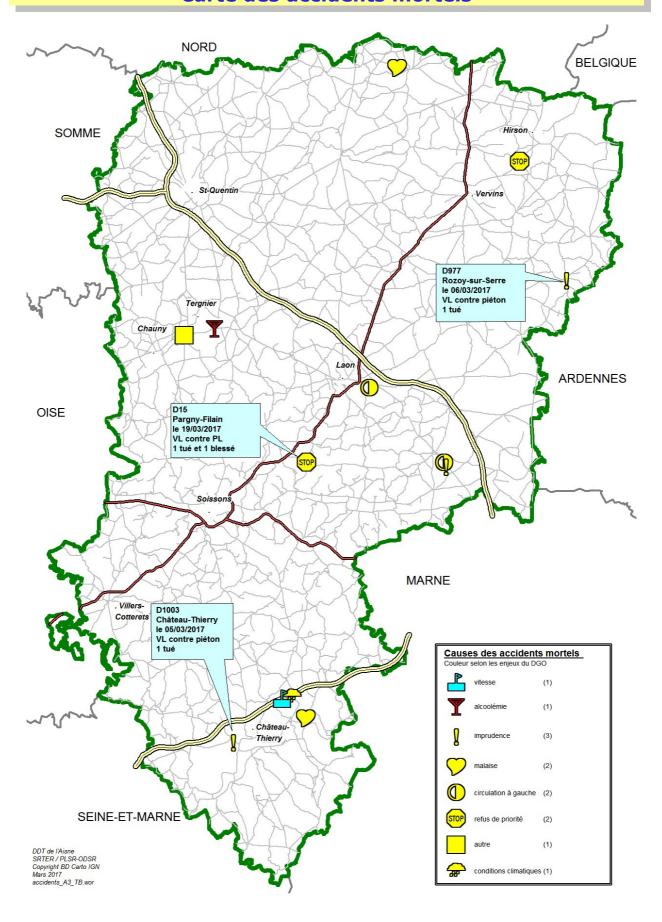
Accidents corporels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	3	0
RD	7	5
VC	0	7

Accidents mortels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	0
RD	1	2
VC	0	0

Validation des chiffres du mois précédent : 12 accidents corporels, 2 tués et 16 Blessés dont 13 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

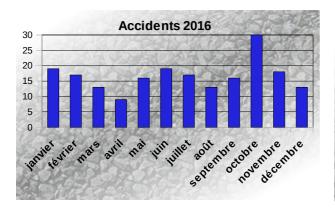
Carte des accidents mortels



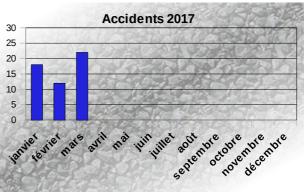
Bilan depuis le début de l'année

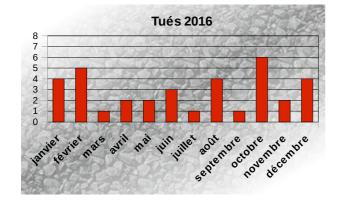
	2017	2016	Variation 2016/2017	Aisne	National
Accidents	52	49	+3	+6,1%	+2,2%
Tués	13	10	+3	+30,0%	-3,7%
Blessés	61	72	-11	-15,3%	+3,0%

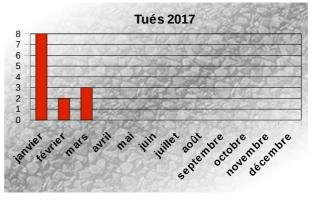
Bilans mensuels 2016

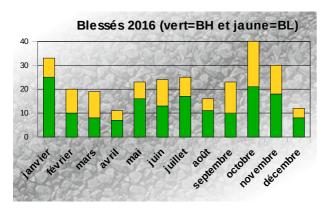


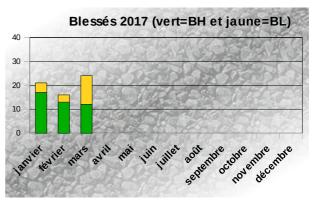
Bilans mensuels 2017











☐ L'incidence des chiffres du mois de janvier toujours perçue!

Au cours de ce 1er trimestre calendaire, les accidents corporels et le nombre de vies perdues sur les routes axonaises enregistrent une progression notable. Cette hausse est uniquement observée dans les zones de compétence « Police ». En effet, les données recensées en zone de compétence gendarmerie compte un bilan stable en valeur absolue (32 accidents corporels et un bilan de 9 personnes tués).

Nous observons que la mortalité routière de ce premier trimestre est le plus lourd après 2011 (1^{er} trimestre 2011: 14 tués : 6 en janv., 3 en fév., 5 en mars). Le nombre exceptionnel de vies perdues au cours du mois de janvier 2017, bien qu'il trouve ses explications dans des conditions climatiques dégradées ou perturbantes, mais aussi par le recensement de plusieurs malaises au volant (2 tués), impacte ce 1^{er} trimestre 2017.

Néanmoins, le bilan des blessés reste contenu (idem qu'aux 1^{er} trim. 2014 et 2015). Les hospitalisations sont proportionnellement stables.

Années (1 ^{er} trimestre)	A.C.	A.M.	Tués	Blessés	B.Hospitalisés	tués 12 mois
2017	52	13	13	<mark>61</mark>	42	
2016	49	8	10	72	43	35
2015	47	7	7	<mark>61</mark>	40	36
2014	48	7	7	<mark>61</mark>	38	31
2013	54	9	9	65	34	41
2012	61	10	10	62	23	38

▶ Les usagers tués par âge au cours de ce 1er trimestre

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	+65 ans	Total
Piéton					1	1	2
motocycliste				1			1
vélo						1	1
VL				2	4	3	9
Totaux				3	5	5	13

Au regard des données de l'année n-1, ce début d'année montre des évolutions perceptibles pour plusieurs tranches d'âges. Si l'on peut se satisfaire de ne plus compter de jeunes parmi les victimes recensés au cours de ce premier trimestre (les moins de 25 ans), il apparaît qu'une progression est observée parmi les victimes des 65 ans et plus (à savoir : 5 tués au 1^{er} trim. 2017 ; 1 tué au 1^{er} trim. 2016).

► Les principales collisions

Au cours de ce 1^{er} trimestre, 96,2 % des accidents corporels impliquent des véhicules légers.

Collisions	Nombre	%	Tués	blessés
VL / VL	18	34,6	6	30
VL / piéton	10	19,2	2	8
VL / 2 roues	8	15,4	1	7
VL / PL	6	11,5	1	6

[▶] Bien que moins présents dans l'accidentalité du 1^{er} trimestre 2015 (7 collisions), **les collisions VL/piétons occupent la deuxième place du classement pour la deuxième année consécutive** (14 A.C. soit 28,6 % des collisions du 1^{er} trim. 2016). En dehors des collisions VL/VL ou VL seul, la responsabilité des usagers VL est engagée dans 52 % des cas.

▶ Le refus de priorité*, avec 19,2%, 1ère cause retenue au cours de ce premier trimestre 2017

* hors refus de priorité à un piéton

- 10 accidents corporels pour un bilan de 2 tués ; 12 blessés dont 6 hospitalisations
- les collisions se sont produites à 70 % hors agglomération et à 30 % sur voies communales,
- 70 % des usagers impliqués sont des usagers VL
- les principales collisions : « VL/VL » (4 A.C. soit 40 % et un bilan de 1 tué et 6 blessés), « VL/PL » (3 A.C. soit 30 % et un bilan de 1 tué et 3 blessés), « VL/2R » (2 A.C. soit 20% et un bilan de 2 blessés),
- Le jour le plus impacté : le mercredi (4 A.C. soit 40 %)
- le créneau horaire : **16h-20h** (dans 40 % des cas).

► L'imprudence à la 2ème place :

- L'imprudence a été retenue dans 10 A.C pour un bilan 3 tués, 8 blessés dont 5 hospitalisations,
 - Particularités :
- 50 % sont des accidents « VL/piéton» (5 A.C. ; 2 tués ; 3 blessés) ; 20 % des « VL/VL» (2 A.C./ 2 blessés) ; 20 % des « VL/2R » (2 A.C.; 2 blessés),
- 80 % se sont produits en agglomération,
- 50 % sur voies départementales,
- Le jour le plus concerné : le vendredi (dans 30 % des cas),
- Le créneau horaire : 16h 20h (dans 50 % des cas).

► La vitesse occupe la 3 ème place

- Identifiée à la deuxième place sur ce trimestre au cours trois dernières années, la vitesse excessive occupe désormais la 3ème place (45 % de collisions en moins sur cette cause),
- A noter : La vitesse est retenue dans 6 accidents corporels pour un bilan de 1 personne tuée et de 10 hospitalisations.
- Particularités :
- 50 % sont des accidents « VL/VL » (3 A.C.; 1 tué et 6 blessés); 16,7 % « VL/PL » (1 A.C. et 1 blessé), 16,7 % « VL/2R » (1 A.C. et 1 blessé), 16,7 % «moto/moto » (1 A.C. et 2 blessés)
- 66,7 % des accidents se sont produits hors agglomération (1 tué et 7 blessés),
- Les jours les plus concernés : pas de jour en particulier (le mortel : un samedi)
- Le créneau horaire : pas de créneau en particulier.

► Le refus de priorité à piétons (4ème place avec 11,5%) :

Le refus de priorité à piéton a été retenu dans 6 A.C. (6 blessés dont 5 hospitalisés) Particularités :

- 83,3 % sont des accidents « VL/piéton»
- 83,3 % des collisions se sont produites en agglomération et sur voies communales
- Le jour le plus concerné : le mercredi (dans 50 % des cas),
- Le créneau horaire : **8h 12h** (50 % des A.C.).

► A noter:

- Au cours de ce premier trimestre les accidents se sont produits en majorité en hors agglomération à 54%,
- Les conducteurs de moins de 2 ans de permis représentent 15,4 % des conducteurs impliqués (12,2 % au 1^{er} trimestre 2016).

Bilan de Mars 2016 à Février 2017

<u>Bilan:</u> 196 Accidents corporels (dont 35 mortels) - 36 Tués - 262 Blessés **Indice de gravité** = **18,4 (France=6,0)**

Principales causes des accidents corporels

Vitesse	Refus de priorité	Alcoolémie/Stupéfiant
38 soit 19,4%	38 soit 19,4 %	30 soit 15,3 %

Principales causes des accidents mortels

Imprudence	Vitesse	Alcoolémie/Stupéfiant
7 soit 20,0 %	6 soit 17,1 %	6 soit 17,1 %
bilan : 7 tués	bilan : 6 tués	bilan : 6 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	6	6	
Routes nationales	17	16	1
Routes départementales	<mark>103</mark>	86	17
Voiries communales	70	4	66

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	3	3	
Routes nationales	3	3	0
Routes départementales	<mark>24</mark>	21	3
Voiries communales	5	0	5

	Hors agglomération			En agglomération		
Accidents corporels	112	soit	57,1%	84	soit 42,9%	
Accidents mortels	<mark>27</mark>	soit	77,1%	8	soit 22,9%	

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	2 roues (vélos / cyclos)	Piétons	Motos	Poids- lourds	Tracteurs	Transports en commun	Cavalier
Accidents corporels	245	38	47	22	16	4	2	0
Accidents mortels	50	3	7	4	5	0	0	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL contre VL	VL contre piéton	VL seul
54 soit 27,6%	35 soit 17,9%	31 soit 15,8%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL contre VL	VL seul	VL contre piéton
14 soit 40,0%	6 soit 17,1%	5 soit 14,3%
Bilan: 15 tués	Bilan: 6 tués	Bilan: 5 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels?

Octobre 2016	Juin 2016	Janvier 2017
31 soit 15,8%	19 soit 9,7%	18 soit 9,2%

Le mois le plus mortel: Janvier 2017 avec 8 tués.

mercredi	samedi	vendredi
34 soit 17,3%	33 soit 16,8%	28 soit 14,3%

Le jour le plus meurtrier est le mardi avec 8 tués.

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Pour les accidents corporels, la tranche horaire accidentogène s'étend de 16 à 20 heures sauf pour le mardi avec une plage supplémentaire de 8 à 12 heures et le dimanche de 0 à 4 heures.

Pour le plus meurtrier:

- mardi de 4 à 20 heures.

Ce tableau de bord est réalisé par les membres de la commission Sécurité Routière qui se réunit chaque mois sous la présidence de la M. le Directeur de Cabinet du Préfet, chef de projet Sécurité Routière

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale www.aisne.com

Site des services de l'Etat dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique État-Major

Direction des services départementaux de l'Education Nationale

Correspondant Départemental Sécurité http://dsden02.ac-amiens.fr/

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

Retrouvez de nombreuses informations et les dernières campagnes de la Sécurité Routière sur internet : <u>www.securiteroutiere.gouv.fr</u>